



**RENCONTRE GARDE DES SCEAUX A BREST LE 24/02/2017**

## **Le calendrier des engagements: travaillons le fond et non la forme...**

A l'occasion du passage du GDS à la MA de Brest, les représentants des personnels du SPIP souhaitent l'interpeler sur le discours sécuritaire ambiant et la surenchère médiatique sur le nombre de places de prison. Nous demandons au Garde des Sceaux de rappeler publiquement qu'une **politique de prévention de la récidive garante de la sécurité publique passe aussi par une meilleure identification des SPIP et de leur action .**

**Prévenir la récidive c'est d'abord rendre actrices dans la société les personnes condamnées. Or 10 ans après la loi pénitentiaire, on rame on rame... :**

- les cartes nationales d'identité ne sont plus délivrées en raison de la nécessité d'empreintes numériques
- à quelques semaines des élections présidentielles, permettra t on enfin aux personnes incarcérées de redevenir citoyennes en exerçant le droit de vote au sein des établissements?
- Comment garantir le financement de conventions partenariales durables dans le champs de politiques locales d'insertion , et non de saupoudrer des actions ponctuelles?
- Comment renforcer l'inscription des actions collectives initiées par les SPIP dans les politiques publiques locales de prévention de la délinquance?

**De plus, il est urgent de rappeler l'importance des politiques publiques de prévention et de réinsertion pour l'ensemble des personnes suivies, et pas seulement durant le temps de l'incarcération. Or :**

- les chantiers SPIP sont à l'arrêt... RPO2 et donc organigrammes aux oubliettes, recherche-action sur l'évaluation non arbitrée, la mode des méthodes cohérentes a vécue, voici revenir les effets d'annonces du tout carcéral
- en effet, le renseignement pénitentiaire devient LA priorité alors pourtant que la prévention de la récidive des radicalisés violents peut être intégrée dans les travaux déjà lancés dans les SPIP!
- Et la réforme statutaire de la filière IP dans tout cela? Nous appelons au niveau brestois à une AG le 28 février, suivi d'un rassemblement à Rennes le 7 mars car il suffit de nous faire prendre des vessies pour des lanternes !
- Pour appliquer les lois, encore faut il que les JAP le souhaitent, et le puissent... Avec deux magistrats d'application des peines à Brest autant dire que les LSC, aménagements de peine ou contraintes pénales restent inappliqués... Autant de tentatives de réformes du service public restées jusqu'ici inachevées... Un service public de la Justice qui n'applique pas les lois votées, cela reste inacceptable!

Monsieur Le Garde des Sceaux, afin de nous démontrer que le tout-carcéral n'est pas la panacée et que vous soutenez aussi la probation, nous vous invitons à **l'occasion du déménagement du service pénitentiaire d'insertion et de probation de Brest dans 15 jours, à venir inaugurer nos nouveaux locaux avant les prochaines échéances électorales.**

**Il est en effet URGENT d'affirmer publiquement le rôle et l'importance de tous les acteurs qui mettent en oeuvre l'ENSEMBLE des peines en articulant prévention de la récidive et insertion des personnes condamnées.**